

QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX SUR L'HISTOIRE DU
MOUVEMENT PHILHELLÉNIQUE EN SUISSE ET EN FRANCE
(1825-1830)

1. C'est à la fin de l'année 1821 pour la première fois que les Suisses ont eu l'occasion d'aider une partie de Grecs militaires échappés, au nombre de 150, au désastre de la Moldavie et de la Valachie, qui s'étaient réfugiés en Russie et en retournant dans leur pays ils séjournaient en Suisse. Les villes de Francfort, Darmstadt, Stuttgart et les principales villes de la Suisse ont pourvu à leurs besoins les plus urgents. Les habitants de Zurich, Berne et Lausanne ayant témoigné un vif intérêt aux militaires Grecs avaient décidé que les secours seraient accordés à ceux qui avaient l'intention de se rendre en Grèce, à ceux qui seraient munis de papiers en règle et de recommandations expresses des comités allemands et suisses, à ceux qui pourraient justifier de leurs moyens d'existence dans le lieu de leur embarquement et payer leur traversée et enfin à ceux qui auraient déjà servi en qualité d'officiers, ou qui possédaient des connaissances spéciales ¹.

Plusieurs comités philhelléniques étaient déjà formés dans les villes de l'Allemagne, en particulier à Stuttgart et à Darmstadt et avaient pris des contacts avec quelques villes de la France et de la Suisse pour faciliter l'application de l'envoi des secours. A Zurich fut formé un comité, composé des citoyens les plus respectables sous la direction du Professeur Bremi, du procureur général du canton, Mayer, du professeur Orelli, du secrétaire de Justice, Hirzel, et autres. Les membres du comité de Zurich avaient pensé «qu'il y avait une sorte d'obligation morale pour les Suisses à contribuer au soutien d'une cause, qui intéressait aussi essentiellement l'humanité, le Christianisme et la liberté» ².

2. Déjà en 1823 des souscriptions furent ouvertes en Suisse pour

1. *BPU* (=Bibliothèque Publique Universitaire de Genève), Ms fr. 1101. Souscriptions pour les Grecs et pour les militaires se rendant en Grèce, ff. 2-12. A ce sujet voir aussi Κωνσταντίνου 'Απ. Βακαλοπούλου, *Σχέσεις 'Ελλήνων και 'Ελβετών Φιλελλήνων κατά την 'Ελληνική επανάσταση τοῦ 1821* (Συμβολή στην ιστορία τοῦ ἑλβετικοῦ φιλελληνισμοῦ), (Relations entre les Grecs et les Philhellènes Suisses pendant la guerre de l'Indépendance en 1821) Thessaloniki 1975, pp. 21-22 où se trouve une bibliographie complète.

2. *BPU*, Ms fr. 1101, f. 12

faciliter en Grèce l'envoi des secours. Genève a pris part à ces souscriptions et son comité s'adressa aux comités de Paris et de Londres pour se renseigner sur les besoins les plus urgents des Grecs. En plus, la ville de Genève serait bien placée, d'après l'avis des membres de son comité philhellénique, pour recevoir un certain nombre des jeunes Grecs et leur faire donner une éducation, qui serait utile à leur pays. On aurait pu instruire ces jeunes, suivant leur état et leurs dispositions dans les lettres et les sciences ou dans les métiers. On avait proposé aussi de secourir les populations qui avaient perdu leur domicile par les ravages de la guerre, par l'envoi en Grèce de quelques artisans exerçant les métiers nécessaires à la vie civile et à l'état militaire et enfin par des grandes quantités d'armes et de munitions ¹. C'est vrai que le comité de Genève attacha une haute importance à l'équipement uniforme et un peu complet des soldats Grecs. Le fait qu'un assez grand nombre de sous-officiers étrangers qui étaient allés combattre pour la Grèce, se trouvaient dans la détresse par suite de retards inattendus qu'éprouvait leur incorporation dans les cadres des régiments, a obligé les Genèveois à écrire aux comités philhellénique de l'Europe et leur proposer de mettre à la disposition d'un député digne de toute confiance, probe, judicieux et clairvoyant une somme considérable d'argent, pour qu'il emploierait à souligner les besoins pressants des sous-officiers ².

Concernant les propositions citées ci-devant de la part de Genève, le comité philhellénique à Londres avait en effet quelques objections. Dans une lettre expédiée de Londres le 1 novembre 1825 à Genève, le Secrétaire Général du comité John Bouvins exprima sa pleine désespérance sur l'affaire de l'envoi des secours pécuniaires en Grèce. Des énormes sommes que l'Angleterre avait envoyé étaient perdues et emparées par les différents chefs militaires. Le meilleur service à rendre à la Grèce était d'après l'avis de Bouvins de s'occuper de l'éducation de quelques jeunes Grecs, qui étaient déjà à Londres et en même temps d'appuyer en Grèce la fondation des écoles élémentaires. Les malheurs des Grecs par les ravages de la guerre pourraient être adoucis par des souscriptions individuelles. Le comité de Londres avait envoyé au début de l'année 1824 une quantité d'hommes instruits dans tous les métiers et surtout dans l'art militaire. L'expédition coûta 7.000 livres sterling et ne porta aucun résultat positif. Enfin l'envoi des armes et des munitions serait de la plus haute importance, en les faisant partir et accompagner de

1. *BPU*, Ms fr. 3228, ff. 125-126.

2. *BPU*, Ms, fr. 3228, ff. 130-131

quelqu'un qui aurait inspecté que ces armes soient bien employés à la cause publique ¹.

3. Au début de l'année 1826 le comité philhellénique de Genève a mis à la disposition du comité de Paris la somme de 23.400 fr. pour l'achat des fusils et des autres objets destinés aux Grecs. La première expédition avait compris 280 fusils achetés à Marseille. La deuxième expédition du comité de Paris, beaucoup plus importante que la première, a mis voile de Marseille sous les ordres du capitaine Gérard. Elle comprenait 3.000 fusils, 5.900 paires de souliers, 3.200 paires de guêtres 6.030 chemises, 4.000 paires de bretelles, 3.333 uniformes des différents grades et de soldats et enfin 500 paires d'épaulettes en tissus métallique. En plus le comité de Paris voyant l'état de détresse de vivres où se trouvait Missolonghi, envoya, d'après les sollicitations d'Eynard, 40.000 frs pour être employés en achats de biscuit, blé et autres approvisionnements. A cette somme Eynard ajouta spontanément 12.000 frs et sollicita les membres de la «Société Philanthropique en faveur des Grecs» d'ouvrir une exposition publique de tableaux, composée de nouveaux les plus précieux des cabinets ². Tous les comités philhelléniques des cantons de la Suisse, malgré leur manque de ressources financières se concentrent pour envoyer des secours à Missolonghi ³. Le but que le comité de Genève proposa était de chercher par des secours à soutenir la lutte des Grecs jusqu'au moment où les grandes Puissances se mêlent à cette affaire. Eynard habitant à cette époque à Florence dirigea l'opération à l'aide de Missolonghi. Pendant la défense de ses habitants tous les moyens du comité de Genève seraient dirigés vers eux. Au moment où la ville aurait succombé, des armes et des vivres seraient fournis aux soldats de Missolonghi ⁴. A Genève circule le «Chant de Missolon-

1. *BPU*, Ms, fr. 3228, ff. 81-82. Voir aussi lettre de Bouvins au comité Philhellénique le 22 novembre 1825, f. 87.

2. *BPU*, Ms fr. 3228, ff. 142-143 (14 mars 1826).

3. Voir aussi lettre de Wildenberg, Président de la Société Philhellénique de Schaffhausen au comité de Genève du 8 avril 1826 (*BPU*, Ms 3228, ff. 144-145).

4. *BPU*, Ms fr. 3227, f. 172, Genève 20 avril 1826. Voir aussi lettre de A. Gindroz, Président de la Société Philhellénique du canton de Vaud, Lausanne 21 avril 1826, dans laquelle on peut lire les suivants: "L'éducation de quelques gens, telle est la tâche de notre société et l'intention expresse des personnes qui concourent par des dons ou par des contributions annuelles, à l'entreprise qu'elle a formée. Cette destination est d'autant plus sacrée dans ce moment, que nous avons déjà un jeune élève qui nous a été recommandé de la manière la plus pressante par Mr le Comte Capo d'Istria, et que bientôt probablement le comité de Paris nous enverra un second et

ghi» mis en musique par Pacini et dédié aux dames Françaises protectrices des Grecs ¹. (Voir image I).

Un véritable enthousiasme régna partout en Suisse pour la cause des Grecs. Des éminents Genevois en contribuant avec des sommes considérables proposent l'établissement des bureaux consacrés à l'affaire Grecque et aussi à la réalisation d'une publication avec le titre «Bulletin Hellénique» ².

Les comités de Berne et Zurich continuent à garder une fréquente correspondance avec le canton de Genève, mais, le manque des informations sur son sort les obligent à demander plus des détails sur les événements de la guerre ³. Le premier envoi de fonds du comité de Berne au mois de mai 1826 s'éleva à 3.000 livres sterlings. Un rôle actif au réveil philhellénique dans ce canton joua un certain Risold, professeur de littérature ancienne à l'Académie de Berne, qui s'était mis au premier rang pour la cause de la Chrétienté en Grèce ⁴.

4. Des informations précieuses sur le sort des trois négociants Chiotés qui séjournaient après la catastrophe de leur île à Marseille, nous donne une lettre de 20 mai 1826 écrite de la part du Président de la «Société Philanthropique en faveur des Grecs» dans cette ville. Un certain Petrocochino avait perdu à l'île de Scio son père et toute sa famille. Il n'avait auprès de lui que sa mère, qu'il avait racheté et sa femme qui s'était sauvée par miracle⁵. Un autre nommé Nako avait une sœur à Missolonghi qui n'a pas voulu quitter son mari et ses enfants et préféra rester dans cette ville. De Missolonghi elle écrivait à son frère: «Je ne veux point quitter un des plus braves défenseurs de la forteresse: mon poste est auprès de mon mari et sur le sol grec. Si nous succombons, j'aurai le courage de noyer mes deux enfants et celui de me donner la mort ensuite». Le troisième portant le nom Eustache Lagrandy, âgé de trente-cinq ans environ, était un des principaux négociants de l'île de Chio et se trouvait dans cette île pendant la catastrophe. Quand les troupes grecques ont fait la descente dans l'île, le Sieur Lagrandy a pris les

peut être un troisième. Voir aussi *BPU*. Ms Suppl. 1885, f. 135, lettre de Lunzi de Genève à Eynard le 13 mai 1827.

1. *BPU*, Ms fr. 3227, ff. 37-38.

2. *BPU*, Ms fr. 3227, ff. 124-125, f. 122.

3. *BPU*, Ms fr. 3228, f. 22.

4. *BPU*, Ms fr. 3228, ff. 24-25, ff. 30-31.

5. Sur la famille de Petrocochino, établie à Chios, voir Pierre Echinard, *Grecs et Philhellènes à Marseille de la Révolution française à l'Indépendance de la Grèce*, Marseille 1973, p. 90-112, 266, 299-300, 301-303, 276-285.

armes et se battit comme simple soldat contre les ennemis. Quand la flotte turque arriva à Chio, Lagrandy avait dans la ville sa femme enceinte de neuf mois et ses deux garçons de cinq et sept ans. Il se réfugia avec sa famille sur les montagnes, mais la marche ou la crainte fit accoucher sa femme et il était obligé de la déposer dans un village nommé Mesta. Quand les Turcs se sont rendus maîtres du village, tous les hommes furent massacrés, la famille de Lagrandy subit des cruautés horribles et lui même fut égorgé devant toute sa famille, son enfant de trois jours était jeté dans un fossé et son épouse et ses deux garçons amenés en esclavage dans la forteresse de l'île, ses parents et ses frères étant également massacrés. Quelques amis de son mari avaient fait quelques offres aux Turcs, qui demandaient des sommes impossibles à verser. Enfin après un an et demi d'esclavage cette famille fut rachetée par la somme de 3.500 piastres et envoyée à Smyrne ¹.

5. Après la chute de Missolonghi tous les comités philhelléniques de la Suisse réunirent leurs efforts pour envoyer des secours en Grèce. Ainsi furent formés à Basel deux sociétés en faveur des Grecs, l'une dont Lichtenhahn était Président et s'occupa uniquement à rassembler des dons qu'il les faisait parvenir à Eynard, et l'autre, dont le Professeur Wette était Président, ayant principalement en vue l'état moral et religieux de la nation Grecque. Cette dernière société fonda à Brugger, dans un château près de Basel, une école destinée aux pauvres orphelins Grecs ². Le canton de Zofingen contribua avec 664 livres sterlings, celui de Neuchâtel avec 4.000 frs et de Lausanne avec 10.000 ³. Au canton de Neuchâtel il y avait peu de villages qui n'ont pas voulu donner des preuves d'intérêt. Le seul village de Fleurier, qui contenait à peine 800 âmes avait fourni 50 Louis ⁴, la paroisse de Ponts de Martel, au canton de Neuchâtel, quoique composée en très grande partie de gens peu aisés, jugea convenable d'envoyer au comité de Genève en faveur des Grecs 193 livres sterlings ⁵.

Dès lors tous les secours s'adressent au comité de Genève et des demandes des volontaires désirant se rendre en Grèce arrivent chaque jour auprès de son Président en lui posant les questions suivantes: 1) Les Grecs recherchent-ils toujours avec empressement les services des offi-

1. BPU, Ms fr. 3228, ff. 99 - 102, f. 160.

2. BPU, Ms fr. 3228, ff. 16-17.

3. BPU, Ms fr. 3228, f. 74.

4. BPU, Ms fr. 3228, ff. 119-120

5. BPU, Ms fr. 3228, f. 146

ciers étrangers? 2) Quelles chances d'utilité et même d'avancement un officier étranger peut-il se promettre, en embrassant la cause de ce peuple? 3) Dans quel port de France et d'Italie est-il plus convenable de s'embarquer pour se rendre en Grèce? 4) Quels moyens d'embarquement y trouve-t-on? A quel agent de l'association est-il le plus convenable de s'adresser dans le lieu d'embarquement, peut-il ou non donner à l'officier qui se présente, l'assurance que ses services seront agréés, quand il arrivera en Grèce? ¹ Déjà à la fin de l'année 1826 la «Société Philanthropique en faveur des Grecs» à Marseille avait pris la décision d'envoyer en Grèce des officiers instructeurs des ingénieurs et des fondeurs ².

6. Très remarquable est l'initiative que développa le consul de Suisse à Livourne, G. Guébard en fournissant de grandes quantités des approvisionnements aux Grecs militaires. D'après les ordres d'Eynard et sous les auspices de Guébard un bateau partit de Livourne pour la Grèce à la fin de l'année 1826. Les secours étaient assez considérables: 400 barils de farine, 300 balles contenant chacune deux sacs de blé tendre d'Odessa, 30 barils de poudre, 141 saumons de plomb, un baril de pierre à feu et quelques autres objets des munitions ³. Pendant la même époque le comité philhellénique du canton de Vaud, ayant le but de sauver de la famine un grand nombre de combattants Grecs, pris la décision d'envoyer dans les îles les machines d'une fabrication de gélatine, qui pourrait en répandre une quantité suffisante pour améliorer l'état de souffrance des réfugiés du continent et dans les îles, et de propager la fabrication de la gélatine perfectionnée, soit auprès des comités voisins de la Grèce, soit en Grèce même. A propos du même sujet le Président du comité philhellénique de Lausanne A. Gindroz écrivait les suivants, le 26 juillet 1827, dans une lettre adressée à Eynard: «Les excellents effets de la gélatine comme nourriture, comme remède contre les funestes effets de la mauvaise nourriture dans le temps de disette, enfin comme fortifiant pour les hommes appelés à un service fatigant sont suffisamment démontrés par l'emploi si avantageux qu'en a fait Mr de Gimbernats en 1815, pour augmenter les subsistance de Strasbourg; par l'introduction de cette substance dans l'approvisionnement de la frégate du Capitaine Fressinet, qu'après avoir fait le tour du globe a ramené son équipage dans un état parfait de santé, ce qu'il attribuerait spécialement à l'usage

1. *BPU*, Ms Suppl. 1884, ff. 258-257. Voir aussi *BRU*, Ms fr. 3227, f. 95.

2. *BPU*, Ms fr. 3228. ff. 127-128.

3. *BPU*, Ms, Suppl. 1884, ff. 353-354, ff. 123-124, ff. 131-132.

de la gélatine»¹.

Le comité de Lausanne souligna dans une autre lettre adressée à Genève, au mois de juillet 1826, l'importance d'un envoi à chaque citadelle de la Grèce deux marmites autoclaves de moyenne grandeur, afin que si l'une avait besoin de réparation on ferait usage de l'autre. Il fallait envoyer à Louis-André Gosse deux marmites de 300 francs chacune pour Acropolis et deux autres du même prix pour Napoli de Romanie. Chaque comité philhellénique devrait fournir au moins deux autoclaves pour être distribués dans les citadelles, les villes, les cantons, afin d'y multiplier la fabrication de la gélatine².

7. Le sujet de l'éducation des jeunes Grecs en Grèce prédomine dans la correspondance adressée en 1827 au comité de Genève et à Jean-Gabriel Eynard. Le comité de Lausanne décida de fonder un Institut d'Education pour 12 ou 18 enfants Grecs de l'un et de l'autre sexe. Son but était de leur donner une éducation qui ne les rendrait étrangers ni à leur langue, ni à leur religion, ni à leur caractère national, afin qu'ils puissent d'autant mieux par la suite agir sur leur peuple, comme instituteurs, comme guides et comme instruments de culture et de civilisation. Un maître assez avancé dans la connaissance du grec ancien serait chargé à se familiariser avec la langue moderne de la Grèce³.

Le fameux pédagogue Fellenberg garda une fréquente correspondance avec Eynard. Dans une lettre adressée à lui de Hofwyl, le 8 mars 1827, il écrivait les suivants: «Il n'y eut jamais de plus belle cause à défendre, il n'y eut jamais où les hommes généreux qui s'y dévouaient, purent être plus assurés, d'être en harmonie avec la providence divine». A part de sa contribution matérielle considérable à la lutte de Grecs, Fellenberg excita Eynard à contacter avec les comités du Nord de l'Allemagne à se réunir au secours de la Grèce. Il lui sembla aussi d'une haute importance d'influencer l'opinion publique de l'Angleterre en faveur des Grecs et ainsi, au mois d'avril 1827, il conseilla Jacovaky Rizo Néroulos de se rendre à Londres pour y donner un cours d'histoire et de littérature grecque. Il l'avait muni de quelques lettres recommandées pour se présenter à Canning. Fellenberg pensa aussi à envoyer au comité de Genève quelques sémoirs de son invention, pour les vendre dans cette ville au profit de Grecs⁴. A propos de l'éducation morale des Grecs, Fel-

1. *BPU*, Ms fr. 3227, f. 83.

2. *BPU*, Ms fr. 3227, ff. 81-82.

3. *BPU*, Ms fr. 3228, ff. 18-19.

4. *BPU*, Ms, Suppl. 1885, ff. 74-75, ff. 120-125.

lenberg était convaincu qu'il fallait préparer aux Grecs une éducation nationale capable de restaurer leur moralité: «Ce que la Grèce a acquis de la civilisation moderne ne nous paraît guère fait pour produire cet effet. Nous sommes assurés que le naturel distingué de la nation Grecque a surtout besoin, que l'on isole ses générations naissantes vis-à-vis de Dieu et de la nature, au milieu du torrent de corruption qui les entraînent. En partant de là, nous devons tâcher d'acquitter la dette, que nous a emportée la Grèce antique en fournissant à la Grèce moderne les éléments les plus essentiels d'une restauration morale complète, et enrichie par ce que nos progrès dans les sciences et les arts ont de bienfaisant». Dans cet intérêt Fellenberg pria Eynard d'engager Louis-André Gosse, se trouvant à cette époque en Grèce, de choisir six enfants Grecs de Sparte les plus distingués par les qualités du cœur et par celles de l'esprit, et de les envoyer à Hofwyl où ils seraient élevés gratuitement sous sa direction ¹.

En octobre 1827 Capodistrias à l'occasion de son passage par Berne en se rendant à la Grèce, visita Fellenberg qui lui annonça qu'il avait fait venir de Leipzig un professeur familiarisé avec le grec moderne pour l'aider dans l'exécution de son plan avec les six Spartiates. Fellenberg attribua une haute importance sur le fait que le premier Gouverneur de la Grèce devrait être assisté de tous les amis de l'humanité, afin de rendre son influence sur les destinées de la Grèce plus efficace ².

Le désir de Viaro Capodistrias d'obliger Fellenberg à recevoir à son institution un grand nombre de jeunes Grecs lui paraissait intempestif ³. Malgré tous les efforts de Capodistrias, Fellenberg se plaigna que le premier Gouverneur de la Grèce ne lui avait pas assisté dans tous les préparatifs auxquels il s'efforça de parvenir, depuis quinze ans, afin d'être en mesure pour recevoir un plus grand nombre des jeunes Grecs. Ainsi le 6 janvier 1828 Fellenberg écrivait à Eynard: «Il est tout-à-fait impossible dans une entreprise de ce genre, de réussir, en voulant commencer par agir en grand. Il faut absolument s'assurer d'abord des premiers

1. *BPU*, Ms fr. 3227, ff.69-70.

2. *BPU*, Ms, Suppl. 1885, ff. 233-234.

3. *BPU*, Ms, Suppl. 1885, ff. 252-253. A ce sujet Fellenberg écrivait les suivants: "Nous risquerions de compromettre les plus grands avantages de mes institutions, si nous nous laissions entraîner à de semblables demandes, dans la vaine espérance de faire plus de bien. Ce n'est que par une marche soigneusement graduée, et combinée avec beaucoup de soins, dans tous ses rapports, que nous pourrions réussir dans nos vues; c'est justement parceque cette marche exige du temps, que j'ai travaillé si longtemps à l'avance à l'acheminer".

éléments des succès que l'on a en vue et ce n'est qu'après avoir préparé et garanti un certain nombre de collaborateurs assurés, que l'on peut aller en avant» ¹.

8. La décision d'Eynard de former en Europe une caisse de secours pour restaurer l'industrie de la Grèce a été favorablement recueillie par Fellenberg, bien qu'il remarqua que les moyens pour l'exécution d'un tel projet étaient difficiles à atteindre. Il faudrait d'abord un cadastre bien établi, avec un système hypothécaire éprouvé; cela supposait que les Turcs seraient écartés de la Grèce et son gouvernement devrait être suffisamment consolidé pour agir sans gêne. Fellenberg trouva aussi important que le Président de la Grèce devrait avoir une force armée, tout-à-fait indépendante, pour réprimer tous les désordres, auxquels il fallait s'attendre dans l'intérieur du pays ².

9. Dans une lettre datée du 20 mai 1828, adressée aux Philhellènes et insérée dans les journaux de la Suisse, Eynard fit savoir, que Capodistrias désirait inviter quelques jeunes Suisses pour être employés dans l'administration du gouvernement grec. Aussitôt et après cette publication, Eynard reçut une quantité énorme de lettres provenant des Suisses qui avaient en vue de visiter la Grèce et travailler sous la présidence de Capodistrias. Il faut remarquer que la plupart d'eux, Suisses et Français, étaient des gens se trouvant dans une situation financière médiocre et souvent faible. Dans le dossier Ms Suppl. 1886, conservé à la Salle des Manuscrits de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève se trouve une grande partie de telles lettres. Ici je me contente à examiner le contenu de quelques unes, à mon avis, les plus intéressantes.

Aron du Sevel, de Strasbourg, avait servi la cause grecque en qualité de chirurgien de corps du colonel Fabvier ³. Une maladie longue l'avait déterminé à abandonner le pays, mais après avoir été guéri en janvier 1828, il désirait ardemment d'être chargé par Eynard d'une mission plus particulière auprès du colonel Fabvier. Un autre Français, nommé Lagracinière, entra au service dans la marine militaire à l'âge de treize ans. En 1813 il quitta cette carrière pour entrer dans l'armée de terre. Il était officier dans les gardes à pieds du corps du roi avec le grade effectif du capitaine et le rang du chef de bataillon dans l'armée. Il était

1. *BPU*, Ms Suppl. 1886, ff. 1-2.

2. *BPU*, Ms Suppl. 1885, ff. 252-253.

3. *BPU*, Suppl. 1886, f. 5.

décoré de la croix de la légion d'honneur depuis quatorze ans ¹. Très intéressante est une lettre de Bâle écrite le 12 mars 1828, par J.F. de Doudier, frère du Philhellène Doudier qui est mort à Phaleron ². Dans cette lettre J. F. Doudier écrivait que son frère dès son départ pour le théâtre de la guerre, n'avait pas informé sa famille de sa destinée. Les membres de sa famille se trouvaient par conséquent dans des pénibles incertitudes. Le philhellène Doudier partit de Bâle le 6 juillet 1826 et se dirigea d'abord vers Marseille. Là il éprouva quelques contrariétés, mais enfin le 7 août 1826 il s'embarqua avec d'autres Philhellènes sur le brick «Epaminondas» du capitaine D. Bisano, destiné pour Smyrne, mais qui devait débarquer les Philhellènes à Hydra. Le bâtiment porta pavillon Ionien et avait à bord Mollière, envoyé par le comité de Marseille pour participer à l'expédition. Depuis la nouvelle du désastre qu'éprouvèrent les Grecs devant Athènes le 6 mai 1827, Doudier n'a pas eu des informations sur le sort de son frère et demanda Eynard de l'aider à ses recherches ³.

Une pareille lettre avait été écrite le 4 avril 1826 par la mère du philhellène François Bruno ⁴, Docteur en Médecine et chirurgien, qui partit pour la Grèce en 1826 sur le bâtiment à vapeur «Persévérance» commandé par le capitaine Hastings. Elle continue sa triste lettre avec les suivants: «Depuis ce temps-là hélas! J'ignore ce qu'est devenu mon fils. C'est une mère désolée, Monsieur, qui, les larmes aux yeux Vous en prie. Ayez la bonté de me donner cette consolation: repandez, si c'est en Votre pouvoir, un baume salutaire sur la plaie profonde, qui depuis longtemps ronge mon cœur. Faites moi l'amitié d'écrire au Prince Mavrocordato, dont mon fils a très bien connu, pour l'avoir soigné, et guéri d'une maladie très dangereuse, lorsqu'il était à Missolonghi en qualité de Médecin de Lord Byron, qui après la mort malheureuse de ce noble Lord fut chargé par sa famille d'accompagner ses restes aux tombeaux de ses ancêtres. Ses frères, ses sœurs et moi nous sommes tous plongés dans une extrême affliction et nous craignons qu'il lui soit arrivé quelque malheur, ou qu'il soit prisonnier des Turcs» ⁵.

10. Le Genevois de Chaponnière dans une lettre adressée de Genève

1. BPU, Suppl. 1886, f. 9.

2. Voir Wilhelm Barth-Max Kehrig-Korn, *Die Philhellenzeit, Von der Mitte des 18-Jahrhunderts bis zur Ermordung Kapodistrias am 9. oktober 1831*, München 1960, p. 101.

3. BPU, Ms Suppl. 1886, ff. 27-28.

4. W. Barth-M. Kehrig Korn, *op. cit.*, 87.

5. BPU, Ms Suppl. 1886, f. 36, f. 40.

en mars 1828 à Eynard lui annonça ses connaissances pour faire la guerre sur mer en Grèce et souligna que ses moyens n'exigeraient pas des ressources plus considérables que celles qu'on avait mis à la disposition du Lord Cochrane. Il lui proposa trois points: 1) atteindre un but, à coups de canon, plus juste et de plus loin que ne pourraient le faire les artilleurs qui auraient entrepris de concourir avec lui, 2) lancer contre un échafaudage de planches, représentant un vaisseau des boulets creux incendiaires d'un effet plus meurtrier que ceux qu'on avait éprouvés dans les derniers essais tentés dans ce genre en France et en Angleterre et 3) traverser le lac de Genève depuis les Eaux-Vives aux Pâquis dans un bateau sous-marin, c'est-à-dire qui resterait plongé sous l'eau pendant tout les temps de la course ¹.

En même temps Eynard reçut de la part du Baron Neuhaus un projet intéressant concernant la colonisation des Suisses en Grèce. Neuhaus était capitain au service de France, natif du canton de Berne et habitait à Paris depuis plusieurs années ². Son projet contenait huit points: 1) Il fallait accorder une certaine quantité de terres labourables à chaque colon, 2) le gouvernement grec serait obligé de subvenir aux besoins des colons peu fortunés, 3) exemptions de droits pendant un certain nombre d'années, 4) liberté de conscience et libre exerce de leur religion, 5) pleine liberté de pouvoir à vendre et de disposer de leurs biens, 6) formation d'une caisse qui appartiendrait à toute la communauté des colons, qui serait gérée par un certain nombre de personnes choisies par tous les membres composant la colonie et octroyée par le gouvernement grec et destinée pour les besoins les plus urgents de la colonie, 7) le gouvernement fixerait le nombre de colons, 8) les terres dont le gouvernement pourrait gratifier à Neuhaus et sa famille seraient exploitées par des laboureurs qu'il engagerait et transporterait à ses frais ³.

Parmi d'autres Suisses et Français demandant à Eynard à se rendre en Grèce, étaient C. B. Houry, expert dans la littérature ancienne et la langue grecque, la philosophie, l'histoire universelle, histoire de la phi-

1. *BPU*, Ms Suppl. 1886, ff. 34-35, Voir aussi ff. 75-76, ff. 102-103, f. 193, ff. 203-206, ff. 211-212, ff. 224-225, ff. 227-228, ff. 346-349.

2. Voir Emil Rothpletz, *Der Genfer Jean-Gabriel Eynard als Philhellene 1821-1829*, Zürich 1900 p. 83; Spiridonos Theotoki, *Ἀλληλογραφία Ι.Α. Καποδίστρια - Ι. Γ. Ἐυνάρδου, 1826-1831*, (Correspondance entre I.A. Capodistrias - I.G. Eynard 1826-1831). Athènes 1929, p. 132.

3. *BPU*, Ms, Suppl. 1886, ff. 233-236, ff. 237-238.

losophie ancienne et moderne, l'économie politique et le droit commercial ¹; Henry Staedel, financier ²; Siebemann, lithographe et dessinateur ³; et Maxime Raybaud, qui possédait un excellent matériel typographique pour imprimer des livres d'instruction élémentaire à l'usage des écoles grecques ⁴.

Des lettres de même genre parvenaient souvent à Eynard de la part des comités philhelléniques de toute l'Europe. Ces comités assumaient les frais des voyages de ces personnes compétentes en matière de pédagogie, de médecine, d'agriculture etc. A propos du même sujet Grégoire Petrondas dans son livre «Capodistrias et Eynard, leur œuvre éducative pour la Régénération de la Grèce», écrit les suivants: «L'affluence de ces gens en Grèce était énorme, comme il résulte d'une lettre de Capodistrias à Eynard. Le premier, en rentrant d'un voyage dans le Péloponnèse, trouva une quantité d'étrangers venus en Grèce pour offrir leurs services et dont plusieurs étaient munis d'une lettre d'Eynard» ⁵.

11. Pendant les années 1828-1830 les secours envoyés à la Grèce de la part des comités philhelléniques de la Suisse sont moins considérables que ceux fournis de la part de la France. Dès lors la France va jouer un rôle décisif dans l'histoire de la Grèce. Un tableau détaillé avec le titre «Note sur les secours fournis à la Grèce» nous donne un manuscrit, que j'ai découvert aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris. D'après cette note il a été accordé aux Grecs sur l'exercice 1828: 1) en argent du 8 mai 1828 jusque le 29 septembre 1829 une somme de 3.588.553 fr., 2) en nature et remboursé par le département des Affaires Etrangères pendant la même époque 364.263 frs. pour les denrées fournies par le département de la guerre, pour les chevaux, armes, munitions et poudre cédée par la marine et il a été dépensé pour le rachat des esclaves Grecs 243.986 frs. Sur l'exercice 1829 les dépenses en argent se montaient à 1.554.614 frs, en nature 302.400 frs et pour le rachat des esclaves Grecs 1.927.156 frs ⁶.

1. BPU, Ms, Suppl. 1886, ff. 253-254.

2. BPU, Ms, Suppl. 1886, ff. 142-143.

3. BPU, Ms, Suppl. 1886, ff. 140-141.

4. BPU, M, Suppl. 1886, ff. 44-45.

5. Georges Petrondas, *Capodistrias et Eynard. Leur œuvre éducative pour la Régénération de la Grèce*, Genève 1930, p. 76.

6. MAE (Ministère des Affaires Etrangères) *Grèce*, vol. 13, f. 259.

Méme endormez vos enfants! 8. Avril 1826.

Chant de Missolonghi.

Dédié aux Dames Françaises protectrices des Grecs,
et mis en Musique par Pacini.

Sur le Noble cil de la Grèce,
Se dardait un cercle de feu.
Ce sont les reflets odieux,
De l'homme barbare, auteur de la détrepe.
Missolonghi! tes murs brûlants,
fléchissent avant ta vaillance!
tandis, que ton heurt et ton armée
un grec recit avec constance:
"Méme endormez vos enfants."

Soupçisable, autant qu'héroïque,
c'est Joseph! à l'écritat pieux
qui parmi les vœux douloureux,
De l'espérance encore entonne le Cantique.
Des Grecs épuisés ou sanglants
il brist le sein d'effluents:
"pour calmer leurs faibles remords."
"Méme endormez vos enfants."